

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00641 Numéro SIREN : 501 181 499 Nom ou dénomination : MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Ce dépôt a été enregistré le 19/09/2018 sous le numéro de dépôt 91826

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 19-09-2018

N° DE DEPOT : 091826

N° GESTION : 2013B00641

N° SIREN : 501181499

DENOMINATION : MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

ADRESSE : 59 avenue de la Grande Armée 75116 Paris

MILLESIME : 2017

Désignation de l'entreprise : **SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**
Adresse de l'entreprise **59 AV DE LA GRANDE ARMEE** **75116 PARIS** Durée de l'exercice précédent* **12**
Numéro SIRET* **5 0 1 1 8 1 4 9 9 0 0 0 2 8** Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 2017		N-1 13 11 2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 649		7 173 065	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	309 686	94 602	215 084	235 677
	Immobilisations en cours	AV	AW				
	Avances et acomptes	AX	AY				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV	5 709 919		5 709 919	5 543 796
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	8 449 798		8 449 798	8 333 557
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF	BG	90 801		90 801	75 801
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 173 065		7 173 065	
	TOTAL (II)	BJ	BK	21 734 918	96 251	21 638 666	21 361 896
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	428		428	428
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY				16 399
	Autres créances (3)	BZ	CA	400 536		400 536	229 774
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	255 705		255 705	691 462
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 047		4 047	1 371
	TOTAL (III)	CJ	CK	660 715		660 715	939 434
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	22 395 633	96 251	22 299 382	22 301 330
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	8 540 598	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont demandées dans la notice n° 2022

En Euros.

CABINET COURTOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRANT Informations

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :12....041....070.....)	DA	12 041 070	12 041 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	43 152	43 152
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	441 230	403 274
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	1 518 157	1 518 157
	Report à nouveau	DH	6 858 125	6 136 960
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	316 171	759 121
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	4 003	3 045
	TOTAL (I)		DL	21 221 908
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	915 417	1 259 116
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	55	1 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 788	12 609
	Dettes fiscales et sociales	DY	32 215	16 390
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	107 000	107 000
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)		EC	1 077 474	1 396 551
Ecart de conversion passif * (V)		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	22 299 382	22 301 330
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	499 250	503 697	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	20 846	24 320	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2018

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS				Néant ☐ *			
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens*	FD		FE		FF		
			FG	73 435	FH		FI	73 435	56 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	73 435	FK		FL	73 435	56 000	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	53	13 434	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3	4 023	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	73 490	73 457
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	180 206	92 039	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 976	12 961	
	Salaires et traitements*					FY	60 000	73 050	
	Charges sociales (10)					FZ	27 401	27 155	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements*				GA	31 166	30 141
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	16 402	2 101	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	327 151	237 448
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(253 661)	(163 991)
opérations et courants	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH	33 162	148 690	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	630 302	656 363	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	1 527	948	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 815	52 954	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	635 643	710 265	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	77 800	89 548	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	77 800	89 548	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	557 843	620 718	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	337 344	605 417	

En Euros.

CABINET COURTOIS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

RENVOIS

QUADRATUS Informatique

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	207 341		235 087
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			424
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	207 341		235 511
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 800		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	225 757		61 427
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	958		958
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	228 515		62 385
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(21 174)		173 126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			19 422
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	949 637		1 167 923
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	633 466		408 802
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	316 171		759 121
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	630 302		656 363
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	AI	53		13 434
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf état annexe		228 515		207 341	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE DÉCLARATION 2053

Désignation de l'entreprise :

31/12/2017

[illegible]

En Euros.

CABINET COURTOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	7 174 714	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	5 000	KW		KX	10 573			
		Matériel de transport *			KY	290 000	KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	4 114	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN	299 114	LO		LP	10 573			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	13 877 354	8V		8W	1 308 397				
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	75 801	IU		IV	7 188 065				
TOTAL IV				LQ	13 953 155	LR		LS	8 496 462				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	21 426 982	0H		0J	8 507 034				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	JN		C0		D0		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	7 173 065	LV	(0)	LW	1 649	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
		Inst. gales, agents et am. des constructions		IS		MG		MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers		IU		MM		MN	15 573	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	290 000	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	4 114	
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	309 686	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7	
Autres participations			I0	824 909	0X	201 125	0Y	14 159 717		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C			
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	7 263 866		
TOTAL IV			I3	824 909	NJ	201 125	NK	21 423 583		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	7 997 974	0K	201 124	0L	21 734 918	0M	21 734 918

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET COURTOIS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	1 649	PF		PG		PH	1 649
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	1 024	QF		QG	1 024
	Matériel de transport	QH	61 947	QI	29 000	QJ		QK	90 947
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 490	QM	1 141	QN		QO	2 631
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	63 437	QV	31 166	QW		QX	94 602
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	65 086	OP	31 166	OQ		OR	96 251

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL	958		NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	958	NQ	NR	NS	NT	NU
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW	958	Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ	958

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

En Euros.

CABINET COURTOIS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Fournisseur obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)Néant ☐ *

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'un an

3

DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	8 449 798	UM	8 449 798	UN	
	Prêts (1) (2)		UP	90 801	UR	90 801	US	
	Autres immobilisations financières		UT	7 173 065	UV	(0)	UW	7 173 065
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA					
	Autres créances clients		UX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation matériellement constituée * UO)		ZI					
	Personnel et comptes rattachés		UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	737		737		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	23 148		23 148		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	22 466		22 466		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)		VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	354 185		354 185		
	Charges constatées d'avance		VS	4 047		4 047		
	TOTAUX		VT	16 118 246	VU	8 945 181	VV	7 173 065
RENVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	15 000				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y				
Autres emprunts obligataires (1)			7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	22 565	22 565			
	à plus de 1 an à l'origine	VH	892 852	314 627	578 225		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A				
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	22 788	22 788		
Personnel et comptes rattachés			8C	4 011	4 011		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	14 309	14 309		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	13 896	13 896			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	107 000	107 000		
Groupe et associés (2)			VI	55	55		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ				
Produits constatés d'avance			8L				
TOTAUX			VY	1 077 475	VZ	499 250	578 225
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	339 621	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		
55							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS		Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 7								
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WA	316 171			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WB			
			de son conjoint						WC			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE 28 010					
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG 13 896		XE	41 906		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis)*		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								Y7			
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.		WL 79 777		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	79 777	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8			
			- imposées au taux de 0 %						ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *				- Plus-values nettes à court terme				WN			
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		WQ	25 378	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			746	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3		
								TOTAL I		WR	463 232	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	3 668	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	2 779	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV			
			- imposées aux taux de 0 %						WH	6 216		
			- imposées aux taux de 19 %						WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations		2A		24 131		XA		458 477		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										ZY		
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD		
Majoration d'amortissement *										XF		
Mesures d'incitation à l'abatement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6		Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)		PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)		OV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC	
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégelée par le report en arrière du déficit		ZI		XG	36 118	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	507 258	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI						XJ	44 026	
		déficit (II moins I)		ZL						XL		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*												
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	44 026	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise :

31/12/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	44 026
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	44 026

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1^{er} bis A1, 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

T.V.T.S.

9K

9L

2 779

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

2 779

à reporter au tableau 2058-A :

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

☐

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	6	136	960	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	37 956	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD		759	121			- Autres réserves	ZD		
	Prélèvements sur les réserves	OE					Dividendes		ZE		
							Autres répartitions		ZF		
	TOTAL I	OF	6	896	081		Report à nouveau		ZG	6 858 125	
						(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH	6 896 081
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N :										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7		VQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						VS				
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						VT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		XQ	5 685	5 707		
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	5 430	5 883		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	18 583	40 677		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	150 508	39 772		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	180 206	92 039		
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	68	67		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés				ZS		9Z	11 908	12 894		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						VX	11 976	12 961		
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)						YY	14 687	10 317		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	22 452	13 136		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*						OB	60 000			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	1.67 %	2.03 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)				
							Si oui cocher 1 Simon 0				
RÉGIME DE GROUPE*	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH				
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.				JA		Plus-values à 15 %				
							Plus-values à 19 %				
	Groupe : résultat d'ensemble.				JD		Plus-values à 15 %				
						Plus-values à 19 %					
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ		

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1	CES.TITRES GDH H	200 000			200 000
	2	CES.HOT. EDEN	1 125			1 125
	3	CPL.CES.TITR.JEA				
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1	200 000					
	2	1 125					
	3	6 216	6 216			6 216	
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						6 216
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)		(A)	(B)	(C)			
			(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies I ter et I quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de N-1					
	N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies I ter et I quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
		TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS
Société par actions simplifiée au capital de 12.041.070 €
Siège social : 59, avenue de la Grande Armée – 75116 Paris
501 181 499 RCS PARIS

(Ci-après la « Société »)

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 29 JUIN 2018

...

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée générale, conformément à la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 316.171 € comme suit :

- A la réserve légale (5% du bénéfice) :15.809 €
- Le solde au report à nouveau :300.362 €

La réserve légale passe ainsi de 441.230 € à 457.039 € et le compte report à nouveau de 6.858.125 € à 7.158.487 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été versé au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés titulaires du droit de vote :

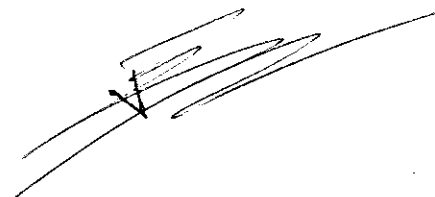
Vote pour : 1.204.107 voix (attachées aux 577.968 actions en usufruit et aux 626.139 actions en pleine propriété)

Vote contre : 0

Abstention : 0

...

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT



Cabinet Leguide

Société de Commissariat aux comptes

50 rue des fossés 78200 Buchelay

Tel : 09.73.53.58.13

Email : alain.leguide@gmail.com

MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS

Société par Actions Simplifiée au capital de 12.041.070 €

**59, Avenue de la Grande Armée
75 116 - Paris**

R.C.S. Paris 501 181 499

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

S.A.S MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS
59, Avenue de la Grande Armée
75 116 - Paris

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'annexe des comptes annuels précise que les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. La valeur d'utilité de ces titres de participation étant au moins égale à la valeur portée au bilan. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Buchelay, le 11 juin 2018

Cabinet Leguide



Alain Leguide

Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	1 649	1 649		7 173 065
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage				
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles	309 686	94 602	215 084	235 677
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations	5 709 919		5 709 919	5 543 796
	Créances rattachées à des participations	8 449 798		8 449 798	8 333 557
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	90 801		90 801	75 801
	Autres immobilisations financières	7 173 065		7 173 065	
	Total II	21 734 918	96 251	21 638 666	21 361 896
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	428		428	428
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés				16 399
	Autres créances	400 536		400 536	229 774
	Capital souscrit - appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
Comptes de Régularisation	Disponibilités	255 705		255 705	691 462
	Charges constatées d'avance (3)	4 047		4 047	1 371
	Total III	660 715		660 715	939 434
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	22 395 633	96 251	22 299 382	22 301 330

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

8 540 598

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 12 041 070)	12 041 070	12 041 070
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	43 152	43 152
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserve légale	441 230	403 274
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 518 157	1 518 157
	Report à nouveau	6 858 125	6 136 960
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	316 171	759 121
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	4 003	3 045
	Total I	21 221 908	20 904 779
	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	894 571	1 234 796
	Concours bancaires courants	20 846	24 320
	Emprunts et dettes financières diverses	55	1 436
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 788	12 609
	Dettes fiscales et sociales	32 215	16 390
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 000	107 000
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	1 077 474	1 396 551
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	22 299 382	22 301 330

(1) Dont à moins d'un an

499 250

503 697

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	
	France	Exportation	Total		
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de biens					
Production vendue de services	73 435		73 435	56 000	
Chiffre d'affaires NET	73 435		73 435	56 000	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			53	13 434	
Autres produits			3	4 023	
Total des Produits d'exploitation (I)			73 490	73 457	
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes *			180 206	92 039	
Impôts, taxes et versements assimilés			11 976	12 961	
Salaires et traitements			60 000	73 050	
Charges sociales			27 401	27 155	
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 166	30 141	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations					
Dotations aux provisions					
Autres charges			16 402	2 101	
Total des Charges d'exploitation (II)			327 151	237 448	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			253 661	163 991	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			33 162	148 690	
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
Produits financiers		
Produits financiers de participations (3)	630 302	656 363
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	1 527	948
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 815	52 954
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	635 643	710 265
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	77 800	89 548
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	77 800	89 548
2. Résultat financier (V-VI)	557 843	620 718
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	337 344	605 417
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	207 341	235 087
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		424
Total VII	207 341	235 511
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 800	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	225 757	61 427
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	958	958
Total VIII	228 515	62 385
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	21 174	173 126
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		19 422
Total des produits (I+III+V+VII)	949 637	1 167 923
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	633 466	408 802
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	316 171	759 121

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

630 302 656 363

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	x
------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	x
Etat des amortissements	x
Etat des provisions	x
Etat des échéances des créances et des dettes	x
Composition du capital social	x
Fonds commercial	x
Produits à recevoir	x
Charges à payer	x
Charges et produits constatés d'avance	x

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits financiers concernant les entr. liées	x
---	---

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Montant des engagements financiers	x
Liste des filiales et participations	x

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels	x
-----------------------------------	---

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017 dont le total est de :
22.299.382 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant
un résultat de 316 171 euros.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier 2017 au
31 décembre 2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de
prudence conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes
annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est
la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur
d'entrée dans le patrimoine, la dite valeur n'incluant aucun frais financiers.

Ils n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation légale ou libre.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'amortissements pour dépréciation.

La société n'a pas relevé de composants identifiables et significatifs.

Il est retenu la mesure de simplification pour les PME et l'option pour la durée d'usage
pour les immobilisations non décomposables.

Les taux les plus généralement retenus sont les suivants :

- Matériel de transport : 10 % linéaire,
- Matériel de Bureau et Informatique : 20% et 33.33%

.../...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

.../...

Conformément au règlement A.N.C. N° 2015-06 :

En 2013, la société a absorbé par une opération de transmission universelle de patrimoine la société S.A.R.L MOUSQUETAIRES 1, générant un mali de fusion de 7.173.065 euros.

Il a été procédé à l'examen du mali de fusion. Il n'a pas été possible d'affecter le mali technique comptabilisé en 2013, aux actifs sous-jacents en fonction de plus-values latentes significatives et fiables. En conséquence, le mali est affecté aux participations financières pour leur totalité.

Le 15 juin 2017, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a cédé la totalité de sa participation qu'elle détenait dans la SAS G.D.H HOLDING.

Le 28 juin 2017, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a pris une nouvelle participation dans la SAS PAPYRUS, moyennant l'acquisition de 19 593 actions nouvelles.

Depuis le 31 juillet 2017 suite à la dissolution anticipé de la SAS HOTELIERE EDEN, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS n'a plus de participation dans cette société.

Le 28 septembre 2017, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a pris une participation dans la SAS NEYAA moyennant l'acquisition de 100 actions, soit 10 % du capital de cette société pour une valeur de 100 euros.

Le 30 décembre 2017, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a pris une nouvelle participation dans la SAS FELICIEN, moyennant l'acquisition de 171 218 actions nouvelles.

Les titres de participations ont été enregistrés à leur valeur d'apport. La valeur d'utilité de ces titres de participation est au moins égale à la valeur portée au bilan.

Au 31 décembre 2017, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS détenait :

- 66,67 % du capital de la SARL HD TRANSACTIONS,
- 40 % du capital de la SCI G.D.A.,
- 33,33 % du capital de la SCI CUB,
- 18,97 % du capital de la SARL LE P'TIT BUREAU,
- 51 % du capital de la SARL LES DEUX TORTUES,
- 30 % du capital de la la SCI J.F.P.,
- 99,20 % du capital de la SAS HOTEL LYON & MULHOUSE,
- 50 % du capital de la SARL HAPPEL,
- 12,50 % du capital de la SAS HOTELIERE QUAI SAINT MICHEL,
- 1,60 % du capital de la SAS MAISON DE L'OPERA,
- 22,69 % du capital de la SAS HOTELIERE ACACIAS SAINT GERMAIN,

.../...

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

.../...

- 20 % du capital de la SCI PERUS,
- 33,33 % du capital de la SCI LE P'TIT APPARTEMENT,
- 5,77 % du capital de la SAS PAPYRUS,
- 17,50 % du capital de la SARL STRATEGIE FINANCIERE EAKM.
- 50% du capital de la SCI IMMOBILIERE DU 147 TER
- 10% du capital de la SARL XCLX
- 25% du capital de la SAS ADRS IMMO
- 19,53 % du capital de la SAS FELICIEN
- 8,64 % du capital de la SAS RESIDATHENES
- 10 % du capital de la SAS NEYAA

Il n'existe aucun stock à la clôture de l'exercice.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la valeur d'une créance s'avère à la clôture de l'exercice, pour quelque raison que ce soit, dévalorisée ou qu'un risque même partiel de non recouvrement apparaît, une provision pour dépréciation a été pratiquée.

Les valeurs disponibles figurant à l'actif sont en concordance avec les différents états de rapprochement établis à partir des positions des organismes financiers.

Les dettes figurant au passif sont inscrites pour leur valeur au jour de la clôture de l'exercice, toutes provisions pour les actualiser ayant été pratiquées.

Depuis le 1er janvier 2013, La SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS, assure la gestion comptable et fiscale, ainsi que le support administratif et services généraux, l'assistance à l'établissement et la revue des déclarations de la SARL HAPPEL, aux termes de contrats de prestations de service signés le 2 septembre 2013 avec effet rétroactif le 1er janvier 2013.

Depuis le 1er janvier 2014 ces contrats sont automatiquement reconduits par période successives de douze mois et ils ont été conclus moyennant la rémunération annuelle de 25.000 euros.

Depuis le 9 février 2016, la SAS MOUSQUETAIRE PARTICIPATIONS a été nommée Présidente de la SAS LYON MULHOUSE. Au titre de ses fonctions, une rémunération de 25000 euros HT par an, lui a été consenti par une décision des associés en date du 28 octobre 2016, à compter de sa nomination.

En conclusion, l'ensemble des évaluations a été fait conformément au Code de Commerce et au règlement N° 2014-03 relatif au nouveau Plan Comptable Général et les règlements suivants.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 174 714	
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	5 000		10 573
Matériel de transport	290 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 114		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	299 114		10 573
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	13 877 354		1 308 397
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	75 801		7 188 065
TOTAL	13 953 155		8 496 462
TOTAL GENERAL	21 426 982		8 507 034

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL			
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	7 173 065	0	1 649
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			15 573	15 573
Matériel de transport			290 000	290 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			4 114	4 114
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			309 686	309 686
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	824 909	201 125	14 159 717	14 159 717
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			7 263 866	7 263 866
TOTAL	824 909	201 125	21 423 583	21 423 583
TOTAL GENERAL	7 997 974	201 124	21 734 918	21 734 918

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 649			1 649
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers		1 024		1 024
Matériel de transport	61 947	29 000		90 947
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 490	1 141		2 631
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	63 437	31 166		94 602
TOTAL GENERAL	65 086	31 166		96 251

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	1 024				
Matériel de transport	29 000				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 141				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	31 166				
TOTAL GENERAL	31 166				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Reconst.gisements miniers et pétroliers					
Investissements					
Hausse des prix					
Amortissements dérogatoires	3 045	958			4 003
Prêts installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL	3 045	958			4 003
TOTAL GENERAL	3 045	958			4 003
Dont dotations et reprises					
d'exploitation					
financières					
exceptionnelles		958			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	8 449 798	8 449 798	
Prêts	90 801	90 801	
Autres immobilisations financières	7 173 065	0	7 173 065
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	737	737	
Impôts sur les bénéfices	23 148	23 148	
Taxe sur la valeur ajoutée	22 466	22 466	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	354 185	354 185	
Charges constatées d'avance	4 047	4 047	
TOTAL	16 118 246	8 945 181	7 173 065
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	15 000		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	22 565	22 565		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	892 852	314 627	578 225	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	22 788	22 788		
Personnel et comptes rattachés	4 011	4 011		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 309	14 309		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	13 896	13 896		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	107 000	107 000		
Groupe et associés	55	55		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 077 475	499 250	578 225	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	339 621			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	55			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Mali de fusion			7 173 065	7 173 065	
Total			7 173 065	7 173 065	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	145 719
Autres immobilisations financières	
Autres créances	737
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	146 457

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	22 565
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 818
Dettes fiscales et sociales	5 762
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	41 144

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 047
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 047

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	77 800	635 643
Dont entreprises liées		630 302

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 831-3 et 832-13)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SAS HOTEL LYON & MULHOUSE	13 016	99.20	226 855
- SARL LES DEUX TORTUES	17 654	51.00	3 149
- SARL HD TRANSACTIONS	4 753 368	66.67	568 326
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
-			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SCI 59 G.D.A.	180 723	40.00	80 723
- SCI CUB	111 930	33.33	1 367
- SCI J.F.P.	241 719	30.00	52 565
- SCI IMMOBILIERE DU 147 TER	4 665	50.00	63 437
- SARL STRATEGIE FINANCIERE EAKM		17.50	
- SAS FELICIEN	5 771 147	19.53	29 960
- SARL LE PTIT BUREAU	11 183	18.97	32 351
- SCI LE P'TIT APPARTEMENT	31 159	33.33	9 640
- SARL HAPPEL	7 418 229	50.00	86 767
- SAS HOTELIERE QUAI ST MICHEL	355 669	12.50	34 835
- SAS ADRS IMMO	10 464	25.00	18 398
- SARL XLCX		10.00	
- SAS HOTELIERE ACACIAS ST GERMAIN	1 221 492	22.69	139 221
- SCI PERUS		20.00	
- SAS NEYAA		10.00	
-			
-			
-			
-			
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- CESSION GDH HOLDING	200 000	7756052
- DISSOLUTION AMIABLE HOTELIERE EDEN	1 125	77561
- COMPLEMENT CESSION TITRES BOUL.JEANNE	6 216	77586
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	207 341	
Charges exceptionnelles		
- LITIGE TIERS	1 800	6718
- CESSION SAS GDH HOLDING	200 000	6756052
- DISSOLUTION AMIABLE HOTELIERE EDEN	1 125	67561
- REDUCTION PRIX HOTEL PASSY HOME	24 632	675614
- AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	958	68725
-		
-		
-		
-		
-		
-		
-		
Total	228 515	